



VILLENEUVE  
SAINT-GEORGES  
Service Urbanisme

## EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE

AFFICHAGE N°                    du

Par décision municipale n° **DP 94078 23 00097** du                    - 9 AOUT 2023

Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

LYS

MONSIEUR HASSOUNI

Domicilié (e)

15 rue du Sergent Mazet

77190 Dammarie-les-Lys

En vue de la réalisation :            Création de 4 velux sur une toiture existante, création de 16 m<sup>2</sup> de SDP dans les combles existants non éclairés à l'origine, rendus SDP par la création des velux. Rehaussement du conduit d'extraction du restaurant en façade arrière, légère modification des ouvertures sur cour intérieure.

Sur un terrain sis                    41 rue de Paris

Cadastré                                0197

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le                    - 9 AOUT 2023

Le Maire

 Le Maire,  
Député Maire et par délégation  
de la commune en charge du logement  
et de l'urbanisme.  
Philippe GAUDIN

### PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,

Nous soussigné,

Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,

certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet de la décision municipale n° **DP 94078 23 00097** du                    - 9 AOUT 2023                    a été affichée en

Mairie du                    au

conformément aux textes en vigueur.

Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,